



## Site Natura 2000 « Lac Bleu-Léviste »

### **Compte-rendu du Comité de suivi n° 7 du 13 décembre 2011**

**Lieu :** Salle municipale de GEU (Hautes-Pyrénées)

**Objet de la réunion :**

- rendre compte auprès des membres du comité du pilotage et de suivi du Site Natura 2000 « Lac Bleu-Léviste » de l'avancée des actions menées depuis le dernier comité de suivi de juin 2011
- recueillir leurs réactions sur ces actions

**Les personnes présentes :**

La liste des personnes présentes et excusées et l'organisme qu'elles représentent, est présentée à la fin de ce compte-rendu.

#### **Ordre du jour**

1. Pastoralisme

*Actions pastorales menées en 2011*

*Suivi des Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt)*

*Impact des pratiques pastorales sur les milieux agropastoraux d'intérêt communautaire et prioritaire*

2. Milieux sensibles humides

*Suivi des milieux humides*

3. Accueil et information du public

*Répartition des maîtrises d'ouvrage*

*Constitution de groupes de travail*

4. Amélioration du biotope à Grand tétras

*Broyage de landes*

5. Incendie en forêt domaniale du Capet...

6. Questions diverses...

Poursuite de l'animation technique du site Natura 2000 « Lac Bleu-Léviste »

#### **Déroulement de la réunion**

Mot d'accueil et ouverture de la réunion par J.C Casterot, maire de Geu et président du Comité de suivi du site Natura 2000 « Lac Bleu-Léviste ».

J.C Casterot fait part de la liste des personnes excusées à cette réunion. Il remercie les personnes présentes pour l'intérêt qu'elles portent à la vie de ce territoire, notamment sur le thème du pastoralisme qui est la marque de ce site.

Il tient à évoquer dès le début de cette réunion, la question de l'évolution de l'animation du site actuellement déléguée à l'Office National des Forêt, en tant que prestataire.

La CS Houscau, structure animatrice est soumise au code des marchés publics. Elle devrait donc procéder à une consultation afin d'attribuer de manière réglementaire cette mission d'animation. Cette mise en candidature est difficile à mener pour une structure aussi modeste. Il a donc été décidé par la CS d'assurer cette animation en régie, à compter de 2012, par l'emploi à temps partiel d'une personne déjà animatrice sur 2 sites proches.

Il précise que ce choix n'est en rien guidé par des considérations de qualité de l'animation. Il exprime à l'animateur actuel sa reconnaissance pour le travail effectué depuis deux ans et demi.

R. Ménard (DDT 65) précise que le choix d'une animation « moins-disante » est guidé par la baisse de 36% des crédits d'animation en 2012. La qualité de l'animation ONF d'une part et le montant de cette prestation, d'autre part, ne sont absolument pas critiqués par la DDT 65.

#### Présentation de l'ordre du jour par l'animateur

Les débats et remarques suscités par la présentation de ces thèmes sont rapportés ci-dessous :

### **Pastoralisme**

#### *Actions pastorales menées en 2011*

Le Groupement pastoral de Villelongue : En 2011, il n'y a pas eu de travaux d'amélioration pastorale en relation avec les actions prévues au Docob du site Natura 2000.

Cependant, l'agrandissement de l'abreuvoir d'Angous a été terminé. Cette action programmée en 2009 avait débuté en 2010.

La Commission Syndicale de la Vallée du Barège : En 2001, une réserve d'eau de 6 m<sup>3</sup> a été installée sur l'estive de Nat. (Travaux d'amélioration pastorale financés à 75%).

En 2012, la pose d'un abreuvoir sur l'estive des Toucouets est à confirmer en commission.

La Commune de Chèze : Poursuite en 2011 de l'équipement de la cabane de l'estive du Plaà de Chèze (électricité photovoltaïque et installation sanitaire)

Le Groupement pastoral d'Isaby : En 2011, il n'y a pas eu de travaux d'amélioration pastorale en relation avec les actions prévues au Docob du site Natura 2000. En 2012, un écobuage est programmé sur la soulane entre la station du Hautacam et la Hourquette d'Houscau. La partie est de cette zone est incluse dans le site Natura 2000.

#### *Suivi des Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt)*

Deux MAEt avaient été élaborées sur les estives de Villelongue et du Plaà de Chèze. Elles ont donné lieu au dépôt de deux projets agro-environnementaux. Pour chacune des estives concernées, un plan de gestion pastorale a été établi en concertation par les éleveurs et le GIP-CRPGÉ.

#### *Impact des pratiques pastorales sur les milieux agropastoraux d'intérêt communautaire et prioritaire*

L'objectif recherché est de connaître l'impact réel des MAEt pastorales sur l'évolution des milieux et d'améliorer les connaissances en terme de pratiques pastorales.

Ce thème fait l'objet d'une fiche action dans le Docob du site.

Afin de mettre en œuvre cette action, le principe d'une première réunion de travail au début 2012 regroupant les gestionnaires de l'estive de Villelongue, le GIP-CRPGÉ, le Conservatoire botanique et l'animation du site a été retenu. Les thèmes de cette réunion seront, d'une part un retour sur les circuits de pâturage 2011. D'autre part, l'étude de la mise en place d'un suivi sur 2012 et les années suivantes sera abordée.

Le Conservatoire botanique a été contacté dans ce sens.

### **Suivi de l'état de conservation des milieux sensibles humides**

L'animateur expose la thématique de cette action « Suivi de l'évolution des habitats de bas-marais et herbiers aquatiques vis-à-vis de l'impact du pâturage, des déjections et du piétinement ». Ce suivi est réalisé par prise de vues photographiques sur la rive nord du lac d'Isaby par le Conservatoire botanique et l'animateur du site. La fréquence du suivi est de 2 ans.

Un état des lieux avait été fait fin octobre 2009. Un retour sur le site a été effectué fin septembre 2011.

L. Olicard (CBPMP) restitue les observations faites.

### Aspects techniques

- \* la méthode utilisée convient aux attentes des objectifs du suivi
- \* la période de prise de vue fin septembre est à favoriser pour une meilleure délimitation des habitats.
- \* le nouveau logiciel d'assemblage des photos utilisé en 2011 est plus performant que le logiciel utilisé en 2009

### Interprétation des prises de vues réalisées en 2011 par rapport à celles de 2009

- \* on note une extension de la cariçaie à *Carex rostrata*
- \* la communauté à *Equisetum fluviatile* s'est étendue vers la zone d'atterrissement
- \* les marques de piétinement semblent moins importantes en 2011
- \* les herbiers aquatiques paraissent plus importants sur la zone d'atterrissement

Un échange a lieu entre les participants sur l'évolution du Lac d'Isaby et l'influence possible ou supposée de nombreux paramètres : modification climatique, pratiques pastorales, apport d'alluvions par les cours d'eau se déversant dans le lac...

La présence d'algues filamenteuses relevée dans le lac peut-elle être indicatrice d'une évolution des eaux du lac ?

L. Olicard précise que la dynamique naturelle du lac sur le long terme tend vers le comblement du lac. Les facteurs favorisant ce comblement peuvent être multiples. L'identification des algues filamenteuses nécessite la présence de fructifications et celles-ci n'ont pas encore pu être mises en évidence.

Plusieurs personnes estiment que l'extension des différentes communautés faisant l'objet du suivi est récente et postérieure à une vingtaine d'années.

N. Pirès (APPMA Lourdes) propose de rechercher des photographies anciennes du lac qu'il communiquera à L. Olicard.

JC Castérot évoque la création d'une zone témoin, isolée du pâturage, pour comparer l'évolution des habitats.

L. Olicard note que cette proposition aura son intérêt mais qu'elle se heurte au coût de la mise en place, de la maintenance et du suivi d'un tel dispositif.

### **Action Accueil et information du public:**

#### ***Répartition des maîtrises d'ouvrage***

L'animateur rappelle le principe de cette action qui consiste à concevoir 4 panneaux d'information sur des thématiques en relation avec Natura 2000 et les pratiques locales.

Chacune des 3 communes (Chèze, Saligos et Villelongue) du versant « vallées des Gaves » a accepté le principe d'en assurer la maîtrise d'ouvrage. Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre proposera à son conseil communautaire d'accepter cette maîtrise pour le panneau du Chiroulet.

#### ***Constitution de groupes de travail/ Avancement du projet***

Une réunion de travail s'est tenue à Villelongue le 24.10.2011.

Au cours de cette réunion, les maîtres d'ouvrage potentiels ont été informés sur les modalités de financement.

Par ailleurs, les thèmes à développer ont été choisis et validés. L'animateur donne lecture de ces thèmes.

Le travail de rédaction a été réparti en sous-groupes et un calendrier d'avancement a été fixé.

### **Incendie en forêt domaniale du Capet**

L'animateur rappelle qu'un incendie s'est déclaré le 4 octobre en forêt domaniale du Capet. Cet incendie d'origine accidentelle a été provoqué lors du démontage d'un pylône de l'ancien téléphérique du RTM. Le feu a causé des dégâts sur une surface de 0.30 ha en brûlant plus ou moins totalement 74 arbres (pins, mélèze, bouleaux, sorbiers, alisiers, épicéas). En fonction de l'évolution des arbres touchés en 2012, une reconstitution par plantation sera envisagée.

## Questions diverses

### Amélioration du biotope à Grand tétras dans le cadre du programme Gallipyr

L'animateur rappelle la demande faite lors du dernier Copils de juin 2011 par la Société de chasse d'Artalens-Beaucens d'effectuer un broyage sur une lande à rhododendrons en vue d'améliorer le biotope du Grand tétras. Il avait été répondu favorablement à cette demande.

Les travaux ont été réalisés en septembre 2011 sur une zone de 6 ha en lisière est du bois d'Isaby. La surface broyée cumulée est de 2 ha. Le broyage a été réalisé à l'aide d'une moto-faucheuse. Le taux de fermeture initial de 90% a été ramené à 60%.

Une discussion s'engage sur les modalités de ce travail.

N. Thion (Fédé. Chasse 65) précise que ce travail mécanique de réouverture ne peut être, à lui tout seul, une solution. Le pâturage par le bétail devrait pouvoir venir en complément afin de maintenir l'ouverture de ces milieux.

Par ailleurs, N. Thion estime que le classement de ce point de l'ordre du jour en dehors de la rubrique « questions diverses » est mal venu.

En effet, le site Natura 2000 Lac Bleu-Léviste relève de la Directive « Habitats ». Il n'est pas concerné par la Directive « Oiseaux ». Le traitement de ce point de l'ordre du jour en dehors de la rubrique « Questions diverses » laisse penser que des actions sur les milieux en lien avec les oiseaux sont engagées. Il demande à ce que ce point soit relaté dans la rubrique « questions diverses » du compte-rendu afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté.

JC Castérot et l'animateur précisent que pour eux, cette action de broyage est bien considérée comme ne faisant pas partie des actions portées par le site. Elle a fait l'objet d'une demande d'autorisation de réalisation de la part de la Société de chasse d'Artalens-Beaucens lors du dernier Copils. C'est donc à ce titre qu'elle est évoquée ici.

Elle apparaîtra dans la rubrique « questions diverses » du compte-rendu afin de lever tout doute ou mauvaise interprétation.

## Clôture de la réunion

En fin de réunion, l'animateur tient à remercier les différentes personnes qu'il a côtoyées durant la période où il a animé ce site. (Services techniques : GIP-CRPGE, Conservatoire botanique, SYMILH, SMDRA..., les différents acteurs du sites : groupements pastoraux, collectivités...) Les relations ont toujours été très riches et extrêmement cordiales. Il tient à exprimer à Jean-Claude CASTEROT et à Gisèle VERGES, secrétaire de la Commission syndicale du Houscau sa reconnaissance pour leur disponibilité et la qualité du travail accompli ensemble.

L'ordre du jour étant épuisé, JC CASTEROT remercie l'ensemble des participants pour leur présence et l'intérêt porté à la gestion des territoires de montagnes.

Il clôt la réunion à 12h00.

Rédaction : Vincent PONTOIS - ONF  
Animateur Natura 2000

Vu : Jean-Claude CASTEROT  
Président du Comité de pilotage et de suivi  
Le 3 janvier 2012

**Page suivante : listes des personnes présentes et excusées**

### Liste des personnes présentes

Prénom Nom	Organisme	Prénom Nom	Organisme
Jean Cl. CASTEROT	Pdt CS Houscau et Copils	Ludovic OLICARD	CBNPMP
René MENARD	DDT 65	Raymond MENGELLE	Pdt Société chasse Beaucens-Artalens, délégué mairie d'Artalens
Michel BAUVAIS	Pdt Société de chasse de Villelongue	Marc ADISSON	DDT 65
Norbert PIRES	Pdt AAPPMA Lourdes	Nicolas THION	Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Pyrénées
Paulette BEAUPERE	NMP	Jérémy MONDINE	Stagiaire Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Pyrénées
Jacky IGAU	Adjt Mairie Villelongue	Frédéric GUTHOU	Stagiaire Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Pyrénées
Fabienne SALANOVA	DDT 65	Maxime ROHAUT	Stagiaire Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Pyrénées
Michel CRAMPE	ONCFS	Vincent PONTOIS	ONF Animateur Natura2000
René THEIL	Maire de Chèze		

### Liste des personnes excusées

Prénom Nom	Organisme	Prénom Nom	Organisme
Chantal ROBIN-RODRIGUO	Député des Hautes-Pyrénées	Viviane ARTIGALAS	Conseillère régionale
Georges AZAVANT	Conseiller général	Jean-Louis PAMBRUN	Maire d'Ayros-Arbouix
Claudie ROZE	Direction Départe Cohésion Sociale et de la Protection des populations	Marc FILY	DREAL Midi-Pyrénées
Rolland CASTELLS	Maire de Bagnères de Bigorre, Conseiller général	Claude GAITS	Conseiller régional
Yvette NADAU	Commission Syndicale de la Vallée du Barège	Michel BATAN	GP d'Isaby
Alain BRUZY	ONF Bureau d'études « Pyrénées-occidentales »		

### Les sigles utilisés

<p><b>AAPPMA</b> : Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques</p> <p><b>CBNPMP</b> : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées</p> <p><b>Copils</b> : Comité de pilotage et de suivi</p> <p><b>GIP-CRPG</b> : Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace</p> <p><b>CS</b> : Commission syndicale</p>	<p><b>DDT</b> : Direction Départementale des Territoires</p> <p><b>DOCOB</b> : Document d'objectifs</p> <p><b>DREAL</b> : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Agriculture et du Logement</p> <p><b>GP</b> : Groupement pastoral</p> <p><b>NMP</b> : Nature Midi-Pyrénées</p> <p><b>ONCFS</b> : Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage</p> <p><b>ONF</b> : Office National de Forêts</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------